

CERTIFICAT DE QUALITÉ

NF PARQUETS

Société : **MARGARITELLI Fontaines**
 Usine : Route Nationale 6 - 71150 FONTAINES - France
 Identification N°: **82**

LISTONE ≤ 90 PARQUETS CONTRECOLLES

Composition :

Parement :
 - essence : Cabreuva, Chêne, Doussié Africa, Erable du Canada, Hêtre, Iroko, Jatoba, Merisier, Morado, Noyer US, Teck et Wenge
 - épaisseur 3,5 mm
 Support : Contreplaqué Bouleau (épaisseur 7,5 mm / 7 plis)

Dimensions :

Épaisseur : 11 mm
 Largeur : ≤ 90 mm
 Longueur : 600 à 1200 mm

CLASSEMENT D'ASPECT : Country / Elite / Fibramix / Rigata supérieur / Unica selon CdC du titulaire

APTITUDE A
L'USAGE

Les caractéristiques géométriques : Selon NF EN 13489 et § 3.2.1 de la partie 3 des prescriptions techniques du Référentiel

Humidité des bois : Selon NF EN 13489 (5 à 9 %)

Verrouillage mécanique (clip) : /

Comportement sous caisson climatiseur (NF B 54-008) : Conforme en pose collée

CLASSEMENT
D'USAGE
Selon XP B 53-669

Brut

22* (classico) : Merisier, Noyer US, Teck
 31* (classico) : Chêne, Doussié, Erable du Canada, Hêtre, Iroko, Morado
 33* (classico) : Cabreuva, Jatoba, Wengé

Vernis

23 (X-Plus 2 / Naturplus 2) : Merisier, Noyer US, Teck
 32 (X-Plus 2 / Naturplus 2) : Chêne, Doussié, Erable du Canada, Hêtre, Iroko, Morado
 34 (X-Plus 2 / Naturplus 2) : Cabreuva, Jatoba, Wengé

Huilé

22 (Oléonature) : Merisier, Noyer US, Teck
 31 (Oléonature) : Chêne, Doussié, Erable du Canada, Hêtre, Iroko, Morado
 33 (Oléonature) : Cabreuva, Jatoba, Wengé

OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS : oui

dans les conditions définies dans le DTU 51.2

OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS/RAFRAICHISSANTS : oui

dans les conditions définies dans le DTU 51.2

*Si finition (huile ou vernis) appliquée sur chantier, elle doit être conforme aux exigences définies aux § 4.3.2.3 et § 4.3.3.3 des prescriptions techniques pour la classe certifiée



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement des certifications de FCBA sous marque NF et du référentiel de la Marque NF Parquets.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : www.fcba.fr.

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seules les lames de parquets dont les bottes ou les emballages sont revêtus de la Marque NF peuvent se prévaloir du présent certificat. Le marquage des produits doit être conforme selon le référentiel NF Parquets en vigueur.

Numéro de Certificat : **61/19/068-3**

Annule et remplace N° /

Date d'émission : 1er janvier 2023

Valable jusqu'au : **31/12/2024**

Pages :

**LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET**

